

Instructions aux auteurs

Organe officiel de communication de la Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale, l'« Orthodontie Française » accueille volontiers tout auteur respectueux des recommandations qui suivent.

Le Journal a pour vocation d'accueillir les travaux des membres de la SFODF, des conférenciers ayant communiqué lors des congrès de la Société ou de tout travail soumis à l'approbation de son comité de rédaction, traitant de l'orthopédie dento-faciale ou de tout sujet en rapport avec cette discipline.

Le Journal accuse réception des articles sans toutefois s'engager sur le délai d'acceptation ou de refus de publication.

Leur conformité vérifiée, les articles sont soumis anonymement au comité de rédaction qui peut demander des modifications de forme et de fond. Ce comité a pouvoir de décision et se réserve le droit de soumettre les articles au comité scientifique lorsque cela lui paraît nécessaire.

Documents à envoyer lors de la soumission du manuscrit

◇ Les auteurs doivent soumettre leur manuscrit **par e-mail ou sur CD Rom**, sous la forme suivante : un exemplaire original de leur article, dans sa forme définitive, comprenant les illustrations dûment placées, un exemplaire du texte sans illustrations, comprenant les appels de figures dûment placés, et un fichier reprenant les figures seules correctement numérotées.

Les auteurs garderont une copie de tout ce qui est soumis.

L'ensemble du manuscrit (texte, figures, tableaux) sera adressé à la direction de rédaction du Journal (avec indication des logiciels utilisés) à :

S.F.O.D.F. - Direction de rédaction

15, rue du Louvre - Bâtiment 2, RdC - 75001 Paris

Tél. 01 40 53 91 48 - Fax. 01 48 88 04 66

E-mail : edit-sfodf@sfodf.org

◇ Le manuscrit devra être accompagné :

1) D'un courrier reprenant le titre de l'article, la liste complète des auteurs (avec noms et prénoms), stipulant que ce travail est original et n'a été soumis à aucun autre journal (exception faite des présentations sous forme de résumé), ni publié ailleurs et que les auteurs (dont leur seule responsabilité est engagée par leurs propos) ont tous lu et sont tous en accord avec la version soumise à publication.

En cas de publication antérieure, l'auteur principal exposera au rédacteur toutes les soumissions antérieures et les rapports préliminaires pouvant être interprétés comme une publication antérieure ou une double publication du même travail ou d'un travail très voisin. Et il joindra leurs copies à l'article soumis pour faciliter la décision du rédacteur.

La présentation de ce travail lors d'une réunion scientifique de la SFODF sera précisée si tel est le cas. Ce courrier sera signé de l'auteur principal, au nom des co-auteurs (avec la mention « au nom des co-auteurs du manuscrit »).

2) Du formulaire de conflit d'intérêt signé par l'auteur principal, au nom des co-auteurs, stipulant s'il y a ou non un quelconque conflit d'intérêt entre les auteurs et les produits ou éléments cités dans le manuscrit (intérêts

financiers ou autre). Formulaire disponible sur le site internet du journal à l'adresse <http://www.orthodfr.org/pour-les-auteurs/declaration-de-conflit-d-interet>

3) Du formulaire de transfert de droits d'auteur (ou copyright) signé par l'auteur principal, au nom des co-auteurs. Formulaire disponible sur le site internet du journal à l'adresse <http://www.orthodfr.org/pour-les-auteurs/transfert-de-droit-d-auteur>

4) Des autorisations de reproductions nécessaires pour :

- *tout matériel ou figure empruntés à un autre travail.* Une autorisation de reproduction du propriétaire du copyright et/ou de l'éditeur devra nous être fournie et ce propriétaire cité dans le texte (cas de... ou extrait du travail de..., par exemple) ;
- *toute photographie de personne physique.* Les photographies reproduites de patients doivent avoir fait l'objet d'un consentement par écrit desdits patients pour une diffusion la plus large possible sur tout support, papier ou numérique, connu ou inconnu. Les photographies de mineurs et de personnes identifiables en particulier doivent faire l'objet d'une extrême vigilance. Des caches seront apposés pour en limiter les possibilités d'identification, mais ne peuvent en aucun cas exonérer d'une autorisation formelle écrite. Il en va de la responsabilité des auteurs. Cette autorisation signée doit nous être adressée (modèle de lettre type disponible sur le site du journal).

Présentation du manuscrit

Les programmes et formats d'échange Macintosh et Compatibles IBM admissibles sont les suivants :

- textes : Word, Excel, RTF ; tableaux : Word, Excel ;
- illustrations : Jpeg, TIFF, EPS.

La totalité de l'article (sans illustrations) devra représenter **10 pages au maximum (ou 20 000 signes)**, numérotées consécutivement, présentées avec un interligne 1,5 et en police de caractères Helvetica 12 idéalement.

Il devra comprendre, dans l'ordre :

- *Une page de titre* comprenant le titre de l'article, les prénoms et noms complets des auteurs, les adresses complètes de correspondance de tous les auteurs, ainsi que l'adresse électronique du 1^{er} auteur (ou auteur principal) à qui sera envoyé par mail le tiré à part.
- *Le corps de l'article comprenant :*
 - *Un résumé* (250 mots au maximum pour un résumé structuré), qui insistera sur les aspects nouveaux et importants de l'étude ou des observations, et qui sera impérativement présenté sous la forme : Introduction, Matériel et méthode, Résultats, Discussion, ainsi que *des mots-clés* (de 3 à 8 au maximum, séparés par des barres obliques) devant figurer dans la liste officielle bilingue du MESH (*Medical Subject Headings*), accessible via internet : <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/mesh>.
 - *La traduction anglaise* du titre de l'article, du résumé et des mots-clés (soit l'abstract et les keywords).
 - *Le corps du texte lui-même*, suivi des éventuels remerciements, de la bibliographie et de la liste des légendes des figures. L'article commencera idéalement par une introduction, qui sera numérotée en 1 et suivra un plan numéroté.

Les titres de chapitres sont numérotés selon la numérotation internationale (1. ; 1.1. ; 1.1.1. ; 1.2. etc.) ;

L'auteur s'engage, au risque de retarder l'édition de son article, à respecter avec diligence les éventuelles consignes de la Commission d'édition et de la Commission de terminologie de la SFODF.

Illustrations

Les figures doivent être fournies en format JPEG (.jpeg), TIFF (.tif) ou EPS (.eps).

Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est demandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « Fig. 1.jpg », pour le fichier de la figure 1 sous format JPEG. Une figure ne doit pas comporter plus de deux images (figure 1a et figure 1b).

La définition des figures doit être d'environ 1 Mo par figure ou 300 Dpi.

Le nombre des illustrations restera raisonnable : ne seront acceptées que celles nécessaires à la compréhension du texte.

Toutes les illustrations doivent être appelées dans le texte, par une numérotation croissante au fur et à mesure de leur apparition.

On écrira figure 1 en chiffre arabe et en toutes lettres dans une phrase du texte, mais (Fig. 1, avec « F » en majuscule et « ig » en minuscules, suivi d'un point) entre parenthèses.

On écrira tableau 1 en chiffre arabe et en toutes lettres dans une phrase du texte, mais (Tab. 1, avec « T » en majuscule et « ab » en minuscules, suivi d'un point) entre parenthèses.

Aucune figure n'étant redessinée, elles doivent donc être suffisamment nettes pour permettre une reproduction directe. Les chiffres et les lettres inclus dans les figures, tableaux et schémas devront avoir une dimension suffisante pour être lisibles après une éventuelle réduction pour publication.

Les légendes mentionnées à l'intérieur des figures doivent être indiquées en langue française.

Les figures ne contiendront pas de numérotation a, b, c... ni de caches sur les yeux, qui seront ajoutés par l'éditeur.

Liste bibliographique

La bibliographie ne doit comporter que les références des auteurs cités dans le texte. Une liste d'ouvrages à consulter, non numérotée ni indexée, peut toutefois être constituée et publiée en fin d'article. Des références (selon le sujet de l'article) à des articles déjà parus dans l'Orthodontie Française devront être indexées si elles sont pertinentes.

1 - Les références sont portées par **ordre alphabétique** dans la liste bibliographique et numérotées par des chiffres arabes placés entre crochets ([1] Beere, [2] Bierber, par exemple).

2 - Les références des pages devront être indiquées en totalité (Ex. : 3721-3726).

3 - Les références sont indexées dans le texte **par des chiffres arabes placés entre crochets** également (auteur [1], par exemple).

4 - Tout auteur cité dans le texte figure obligatoirement dans la bibliographie et réciproquement.

5 - Lorsqu'un auteur est cité en référence dans le texte avec plusieurs appels, les numéros « entre crochets » sont séparés par une virgule s'il s'agit de références non consécutives, d'un trait d'union dans le cas contraire (Ex. : [9-13] signifie 9,10,11,12 et 13 alors que [9,13] ne concerne que ces deux références).

6 - La liste ne comportera que des travaux déjà publiés ou, à la rigueur, acceptés (sous presse).

7 - Lister tous les auteurs d'une référence. Si leur nombre est supérieur à six, citer les six premiers suivis de «, *et al.* » en italique.

8 - La présentation des références respectera en partie la Convention de Vancouver. La ponctuation et les espaces figureront comme ils apparaissent dans chacun des exemples cités ci-dessous :

a) Article de périodique :

Nom de l'auteur (initiale en majuscule et reste en minuscule) - Initiale(s) du prénom en majuscules - Point (ou virgule entre chaque auteur si nécessaire) - Espace - Titre de l'article - Point - Espace - Nom de la publication (en abrégé selon le code international en vigueur) - Espace - Année - Point virgule - Numéro

du volume - Double point - Première page - Tiret - Dernière page (pages indiquées en totalité) - Point (sans espace entre les chiffres).

Exemple : You CH, Chey KY, Menguy R. Electrogastrographic study of patients with unexplained nausea, bloating and vomiting. *Gastroenterol* 1980;79:311-314.

b) Thèse :

- de troisième cycle : Thèse Doct Sci Odontol
- d'état : Thèse Doct Etat
- doctorat d'université : Thèse Doct Univ

Nom de l'auteur (initiale en majuscule et reste en minuscule) - Initiale(s) du prénom en majuscules - Point (ou virgule entre chaque auteur si nécessaire) - Espace - Titre de la thèse - Point - Espace - Nom de la publication (selon la thèse, voir ci-dessus) - Point - Espace - Lieu - Double point - Espace - Université - Virgule - Espace - Année - Point.

Exemple : Dupond J. La bibliographie. Thèse Doct Sci Odontol. Paris: Univ R Descartes, 1936.

c) Livre :

Nom de l'auteur (initiale en majuscule et reste en minuscule) - Initiale(s) du prénom en majuscules - Point (ou virgule entre chaque auteur si nécessaire) - Espace - Titre de l'ouvrage - Point - Espace - Ville de l'éditeur - Double point - Espace - Nom de l'éditeur - Virgule - Espace - Année - Virgule - Espace - Nombre total de pages du livre.

Exemple : Angle E. Treatment of malocclusion of the teeth. Philadelphia: Mfgr Co éd., 1907, 612 p.

d) Chapitre d'un livre :

Nom de l'auteur (initiale en majuscule et reste en minuscule) - Initiale(s) du prénom en majuscules - Point (ou virgule entre chaque auteur si nécessaire) - Espace - Titre du chapitre - Point - Espace - In - Double point - Espace - Nom de l'auteur - Point - Espace - Titre du livre - Virgule - Nom de l'éditeur - Virgule - Espace - Année - Double point - Première page - Tiret - Dernière page - Point (sans espace entre les chiffres).

Exemple : Solow B, Greve E. Craniocervical angulation and nasal respiratory resistance. In: McNamara JA, éd. Nasorespiratory function and craniofacial growth. Monograph N° 9, Craniofacial Growth Series, Center for Human Growth and Development, Ann Arbor: Univ Michigan, 1979:26-54.

Épreuves et tirés à part

L'auteur correspondant recevra une épreuve de son article par e-mail au format Pdf. Il devra retourner ses corrections suivant les instructions données par l'éditeur (aucune modification importante ne sera acceptée à ce stade de la publication).

Si le formulaire de transfert des droits d'auteur signé, ainsi que les copies des autorisations de reproductions éventuelles n'ont pas été reçus à ce stade, la publication définitive de l'article ne pourra avoir lieu. L'auteur aura été relancé avant ce stade et aura eu tout le temps nécessaire à l'envoi de ces documents.

Pour chaque article, l'auteur correspondant recevra son article en format Pdf uniquement. Un bon de commande pour l'achat de tirés à part papier sera joint au formulaire de transfert des droits d'auteur. Il devra être renvoyé en même temps que celles-ci.